# Bulletin d'exploitation de l'UIT

Nº **1253** 1.X.2022

(Renseignements reçus au 15 septembre 2022) ISSN 1564-524X (En ligne)

Place des Nations CH-1211 Genève 20 (Suisse) +41 22 730 5111 Tél.: E-mail: itumail@itu.int

Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB)

Tél.: +41 22 730 5211 +41 22 730 5853 Fax:

E-mail: tsbmail@itu.int / tsbtson@itu.int

Bureau des radiocommunications (BR)

Tél.: +41 22 730 5560 Fax: +41 22 730 5785 E-mail: brmail@itu.int

# Table des matières

	Page
INFORMATION GÉNÉRALE	
Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT: Note du TSB	3
Approbation de Recommandations UIT-T	4
Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99)): <i>Note du TSB</i>	4
Service téléphonique:	
Botswana (Botswana Communications Regulatory Authority (BOCRA), Gaborone)	5
Gibraltar (Gibraltar Regulatory Authority)	15
Myanmar (Ministry of Transport and Communications, Nay Pyi Taw)	16
Sénégal (Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), Dakar)	18
Laboratoires de test reconnus par l'UIT	20
Restrictions de service	22
Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)	22
AMENDEMENTS AUX PUBLICATIONS DE SERVICE	
Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V)	23
Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements	23
Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC)	24
Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC)	24
Plan de numérotage national	25



	parution des prochains Ins d'exploitation*	Comprenant les renseignements reçus au:
1254	15.X.2022	30.IX.2022
1255	1.XI.2022	14.X.2022
1256	15.XI.2022	1.XI.2022
1257	1.XII.2022	15.XI.2022
1258	15.XII.2022	30.XI.2022
1259	1.1.2023	9.XII.2022

<sup>\*</sup> Ces dates concernent uniquement la version anglaise.

# INFORMATION GÉNÉRALE

# Listes annexées au Bulletin d'exploitation de l'UIT

#### Note du TSB

A. Les listes suivantes ont été publiées par le TSB ou le BR sous la forme d'une Annexe au Bulletin d'exploitation (BE) de l'UIT:

BE Nº

- 1251 Etat des radiocommunications entre stations d'amateur de pays différents (Conformément à la disposition facultative N° 25.1 du Règlement des radiocommunications) et forme des indicatifs d'appel assignés par chaque Administration à ses stations d'amateur et à ses stations expérimentales (Situation au 1er septembre 2022)
- 1199 Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999)) (Situation au 1<sup>er</sup> juillet 2020)
- 1162 Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements (Selon la Recommandation UIT-T E.212 (09/2016)) (Situation au 15 décembre 2018)
- Liste des numéros identificateurs d'entités émettrices pour les cartes internationales de facturation des télécommunications (Selon la Recommandation UIT-T E.118 (05/2006)) (Situation au 1 décembre 2018)
- 1125 Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999)) (Situation au 1 juin 2017)
- Liste des indicatifs de pays pour le service mobile du système de radiocommunication de terre à ressource partagée (Complément à la Recommandation UIT-T E.218 (05/2004)) (Situation au 1 juin 2017)
- 1117 Liste des indicatifs de pays ou de zones géographiques du mobile (Complément à la Recommandation UIT-T E.212 (09/2016)) (Situation au 1<sup>er</sup> février 2017)
- 1114 Liste des indicatifs de pays de la Recommandation UIT-T E.164 attribués (Complément à la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 15 decembre 2016)
- 1096 Heure légale 2016
- 1060 Liste des codes de transporteur de l'UIT (Selon la Recommandation UIT-T M.1400 (03/2013)) (Situation au 15 septembre 2014)
- 1015 Indicatifs/numéros d'accès à des réseaux mobiles (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 1<sup>er</sup> novembre 2012)
- Liste des indicatifs de pays ou de zone géographique pour les facilités non normalisées dans les services de télématique (Complément à la Recommandation UIT-T T.35 (02/2000)) (Situation au 15 avril 2012)
- 1001 Liste des autorités nationales, chargées de l'attribution des codes du prestataire terminal UIT-T T.35 (Situation au 1<sup>er</sup> avril 2012)
- 1000 Restrictions de service (Liste récapitulative des restrictions de service en vigueur relatives à l'exploitation des télécommunications) (Situation au 15 mars 2012)
- 994 Procédures de numérotation (Préfixe international, préfixe (interurbain) national et numéro national (significatif)) (Selon la Recommandation UIT-T E.164 (11/2010)) (Situation au 15 décembre 2011)
- 991 Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)
- 980 Liste des indicateurs de destination des télégrammes (Selon la Recommandation UIT T F.32) (10/1995)) (Situation au 15 mai 2011)
- 978 Liste des Codes Télex de Destination (CTD) et des Codes d'Identification de Réseaux Télex (CIRT) (Complément aux Recommandations UIT-T F.69 (06/1994) et F.68 (11/1988)) (Situation au 15 avril 2011)
- 977 Liste des codes d'identification de réseau pour données (CIRD) (Selon la Recommandation UIT-T X.121 (10/2000)) (Situation au 1<sup>er</sup> avril 2011)
- 976 Liste des indicatifs de pays ou zones géographiques pour transmission de données (Complément à la Recommandation UIT-T X.121) (10/2000)) (Situation au 15 mars 2011)
- 974 Liste des noms de domaines de gestion d'administration (DGAD) (Conformément aux Recommandations UIT-T des séries F.400 et X.400) (Situation au 15 février 2011)
- Différentes tonalités rencontrées dans les réseaux nationaux (Selon la Recommandation UIT-T E.180 (03/1998)) (Situation au 1<sup>er</sup> mai 2010)
- Groupes d'expressions de codes à cinq lettres à l'usage du service public international des télégrammes (Selon la Recommandation UIT-T F.1 (03/1998))
- B. Les listes suivantes sont disponibles en ligne sur le site web de l'UIT-T:

Liste des codes de transporteur de l'UIT (Rec. UIT-T M.1400) Tableau Bureaufax (Rec. UIT-T F.170) Liste des exploitations reconnues (ER) www.itu.int/ITU-T/inr/icc/index.html www.itu.int/ITU-T/inr/bureaufax/index.html www.itu.int/ITU-T/inr/roa/index.html

# **Approbation de Recommandations UIT-T**

Par la Circulaire TSB 38 du 15 septembre 2022, il a été annoncé l'approbation des Recommandations UIT-T suivantes, conformément à la procédure définie dans la Résolution 1:

- ITU-T X.1352 (09/2022): Exigences de sécurité applicables aux dispositifs et aux passerelles de l'Internet des objets (IoT)
- ITU-T X.1813 (09/2022): Exigences de sécurité et de suivi applicables à l'exploitation des services verticaux prenant en charge les communications ultra-fiables à faible temps de latence (URLLC) dans les réseaux IMT-2020 privés
- ITU-T X.1814 (09/2022): Lignes directrices relatives à la sécurité des systèmes de communication IMT-2020

# Attribution de codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Recommandation UIT-T Q.708 (03/99))

#### Note du TSB

A la demande de l'Administration du Sultanat d'Oman, le Directeur du TSB a attribué le code de zone/réseau sémaphore (SANC) suivant pour être utilisé dans la partie internationale du réseau de ce pays/zone géographique qui applique le système de signalisation N 7, conformément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/99):

Pays/zone géographique ou réseau sémaphoreSANCOman (Sultanat d')4-203

SANC: Signalling Area/Network Code.

Code de zone/réseau sémaphore (CZRS). Código de zona/red de señalización (CZRS).

# Service téléphonique (Recommandation UIT-T E.164)

url: www.itu.int/itu-t/inr/nnp

#### Botswana (indicatif de pays +267)

Communication du 9.IX.2022:

La *Botswana Communications Regulatory Authority (BOCRA)*, Gaborone, annonce la mise à jour du plan national de numérotage du Botswana.

#### PLAN NATIONAL DE NUMÉROTAGE FT

# LISTE DES ATTRIBUTIONS ET DES ASSIGNATIONS DES RESSOURCES DE NUMÉROTAGE

#### **DÉFINITIONS**

- "Administration des ressources de numérotage": ensemble des activités associées à l'assignation, à la désignation, ainsi qu'à la surveillance et au contrôle des ressources de numérotage, dont l'attribution est définie dans le plan de numérotage.
- "Attribution": fait d'attribuer les ensembles de ressources de numérotage définis dans le plan de numérotage en termes de quantité et de finalité.
- "Assignation": allotissement de ressources de numérotage attribuées précédemment dans un plan de numérotage à un fournisseur de services de télécommunication ou à un utilisateur final donné.
- "Bénéficiaire d'une assignation": personne (physique ou morale) à laquelle des numéros sont assignés.
- "Utilisateur final": personne qui utilise les services de télécommunication moyennant des ressources de numérotage assignées.
- "Fournisseur de services possédant ses propres installations": fournisseur de services qui détient et exploite les installations de réseau de télécommunication utilisées en vue de la fourniture d'un service précis.
- "Libre appel": service téléphonique permettant à un organisme abonné de payer les appels émis par ses clients.
- "Plan national de numérotage": identification du cadre d'attribution de séries de numéros ordinaires, de codes d'identification de l'exploitant, de numéros courts, et d'autres ressources de numérotage uniques à différentes applications et catégories de ressources.
- "Assignation primaire": assignation de ressources de numérotage par la Botswana Communications Regulatory Authority (BOCRA) à des entreprises et à des fournisseurs de services individuels.
- "Réseau mobile terrestre public": combinaison de services de communication hertziens offerts par un opérateur donné dans un pays donné.
- "Réseau de données public commuté": réseau à la disposition du public prenant en charge des données à commutation par paquets, distinct du réseau téléphonique public commuté.
- "Réseau téléphonique public commuté": ensemble des réseaux téléphoniques à commutation de circuits mondiaux exploités par des opérateurs de téléphonie nationaux, régionaux ou locaux, fournissant des infrastructures et des services pour les télécommunications publiques.
- "Assignation secondaire": assignation de ressources de numérotage par les bénéficiaires d'une assignation primaire à leurs clients.
- "Appels partagés": partage d'un numéro de téléphone entre plusieurs dispositifs situés à différents endroits.

#### **ACRONYMES**

**BOCRA** Autorité de régulation des communications du Botswana

(Botswana Communications Regulatory Authority)

CRASA Association des régulateurs de télécommunication de l'Afrique australe

(Communications Regulators Association of Southern Africa)

**CC** Indicatif de pays (*Country Code*)

CIRD Code d'interface du réseau pour données (Data Network Interface Codes)

**Internet** des objets (*Internet of Things*)

ISPC Code de point sémaphore international (International Signalling Point Code)

M2M De machine à machine (*Machine to Machine*)

MNC Code de réseau mobile (*Mobile Network Code*)

MCC Indicatif de pays du mobile (Mobile Country Code)

MNO Opérateur de réseau mobile (Mobile Network Operator)

NCC Codes couleurs du réseau (Network Colour Codes)

**NSPC** Code de point sémaphore national (*National Signalling Point Code*)

NNP Plan national de numérotage (National Numbering Plan)

PRS Services kiosque (Premium Rate Services)

RMPT Réseau mobile terrestre public (Public Land Mobile Network)

RDPC Réseau de données public commuté (Public Switched Data Network)

RTPC Réseau téléphonique public commuté (Public Switched Telephone Network)

SADC Communauté de développement de l'Afrique australe

(Southern Africa Development Community)

**SPC** Code de point sémaphore (*Signalling Point Code*)

**USSD** Données de service supplémentaire non structurées (*Unstructured Supplementary Service Data*)

VAN Fournisseur de services de réseau à valeur ajoutée (Value Added Network Service provider)

VoIP Téléphonie utilisant le protocole Internet (Voice Over Internet Protocol)

# 1 INTRODUCTION

- 1.1 En vertu de la section 38 de la Loi de 2012 sur l'Autorité de régulation des communications, l'Autorité de régulation des communications du Botswana (ci-après dénommée "Autorité" ou "BOCRA") est chargée de tenir à jour un plan de numérotage et les autres ressources de numérotage des télécommunications utilisés au Botswana.
- 1.2 Dans le cadre de ce mandat statutaire, la BOCRA doit élaborer un plan national de numérotage (NNP) afin de garantir l'utilisation efficace des ressources de numérotage des services de télécommunication et d'assurer le respect du plan en ce qui concerne les attributions et les assignations des ressources de numérotage aux fournisseurs de services. Afin de remplir ce mandat, la BOCRA doit:
- 1.2.1 Veiller à ce que le plan national de numérotage, le cas échéant, soit compatible avec les normes et les lignes directrices du secteur applicables relatives aux plans de numérotage, ainsi qu'avec les accords, les normes et les recommandations à l'échelle internationale.
- 1.2.2 Gérer les attributions et les assignations au titre du plan national de numérotage afin de veiller à ce qu'il y ait suffisamment de numéros disponibles pour répondre aux demandes actuelles ainsi qu'aux demandes futures de services raisonnablement anticipées.
- 1.2.3 Garantir l'équité, l'efficacité et la transparence dans l'attribution et l'assignation primaire des numéros, et s'assurer que les coûts pour les fournisseurs de services et les consommateurs sont objectivement justifiés.

#### 2 OBJET

Le plan national de numérotage a pour objet de garantir une utilisation des numéros qui soit transparente, efficace et exempte de toute discrimination. Cette pratique assure aux fournisseurs de services et aux utilisateurs finals une fourniture et une consommation de haut niveau des services de télécommunication.

#### 3 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

3.1 La BOCRA adopte les principes et les procédures, concernant l'administration des politiques générales relatives au numérotage, d'un Code de conduite en matière de plan de numérotage et d'une base de données sur le numérotage, qui régissent les modalités d'attribution et d'assignation des ressources de numérotage. Ces mécanismes administratifs favorisent l'attribution, l'assignation et l'utilisation équitables et efficaces des ressources de numérotage. Cela permet à la BOCRA et aux fournisseurs de services de disposer d'une plateforme de gestion, et les utilisateurs finals peuvent identifier spécifiquement leurs services respectifs par rapport au plan de numérotage.

#### 4 PLAN NATIONAL DE NUMÉROTAGE (NNP)

## 4.1 Plan national de numérotage présenté dans le Tableau 1

Le Tableau 1 illustre la matrice d'attribution de tous les numéros, c'est-à-dire des numéros fixes, mobiles, courts, et d'autres ressources de numérotage uniques. Ces numéros sont décrits en détail dans les sections suivantes.

Premier Deuxième chiffre chiffre 0 2 3 4 7 8 9 Int'l Numérotation internationale abrégée dans la région 0800 et 08XX Numéros courts 2 NG Numéros géographiques (région de Francistown) 3 NG Numéros géographiques (Gaborone) 4 NG Numéros géographiques (région de Palapye) 5 NG Numéros géographiques (région du sud-est) 6 NG Numéros géographiques (régions du nord et de l'ouest) 7 Numéros mobiles

Réservé

Numéros non géographiques (communications M2M et mobiles)

Tableau 1: Plan national de numérotage

Int'l: indicatif d'accès international NG: numéros non géographiques

**PRS** 

91X

8

9

PRS: services kiosque (non géographique)

99X

#### 4.2 Numéros uniques et numéros courts

#### 4.2.1 Niveau 0 – Accès international et numéros verts

Le niveau 0 est utilisé pour l'accès international (00), les numéros verts commençant par 0800 et les appels partagés auxquels la série de numéros 08XX est attribuée.

#### 4.2.2 Niveau 1 – Numéros courts

Le niveau 1 est utilisé pour les numéros courts. Les numéros courts correspondent à des numéros de téléphone abrégés classés selon trois catégories, à savoir les types A, B et C. Ces numéros occupent les séries de numéros 1XX, 1XXX et 1XXXX, c'est-à-dire des numéros à trois/quatre chiffres et à cinq chiffres. Veuillez consulter le Tableau 2.

Tableau 2: Résumé des types de numéros courts

Types de numéro court	Services et attributs	Longueur du numéro en chiffres
Туре А	Services importants au niveau national, y compris les numéros d'urgence	Numéro à trois chiffres pour les services d'urgence
Type B	Services dans tous les réseaux, c'est-à-dire les services accessibles via tous les opérateurs de réseau mobile publics	Numéro à cinq chiffres: séries de numéros 16XXX, 17XXX, 18XX(X) et 19XXX.
Type C	Services sur le réseau et possibilité d'avoir le même numéro pour différents services sur le même réseau	10X(X), 11XX, 12X(X).

#### 4.2.3 Niveaux \*1 et \*2 - Codes USSD

Les niveaux \*1 et \*2 sont utilisés pour les codes USSD qui occupent actuellement les séries de numéros \*1XX\*XXX# et \*2XX\*XXX#.

#### 4.2.4 Niveaux 1 et 9 – Numéros d'urgence

Le niveau 1 et une partie du niveau 9 sont utilisés pour les numéros d'urgence. Les numéros d'urgence occupent les séries de numéros 110-116, 99X et 91X. Veuillez vous référer au Tableau 3 ci-dessous, qui comprend une liste des fournisseurs de services d'urgence.

Tableau 3: Numéros d'urgence assignés

Fournisseur de services	Numéro d'urgence
Toutes les urgences	112
Ligne d'assistance aux enfants du Botswana	116
Assistance en cas d'urgence	991
Secours médicaux internationaux	992
Premiers secours	993
Services médicaux de Boitekanelo	994
Secours aériens d'Okavango	995
Pompiers	997
Ambulance	998
Police	999
Secours médicaux internationaux	911
Service Medflex	914

## 4.2.5 Services kiosque

Les services kiosque (PRS) du niveau 09 restent inutilisés et réservés.

#### 4.3 Numéros fixes

#### 4.3.1 Niveaux 2 à 6: Numéros fixes

Les niveaux 2 à 6 correspondent aux numéros géographiques à sept (7) chiffres qui occupent la série de numéros allant de 2XX XXXX à 6XX XXXX, respectivement, en vue de fournir des services de téléphonie fixe. Veuillez vous référer au *Tableau 4* ci-dessous. Toutefois, ne sont pas inclus les numéros comportant un zéro comme deuxième ou troisième chiffre, par exemple les numéros 200 0000, 300 0000, 460 0000, 530 0000 et 680 0000, lesquels sont réservés.

Tableau 4: Numéros fixes selon la zone géographique

Zone géographique	Série de numéro	Zone
Zone de Francistown	24X XXXX	4
Zone de Selebi-Phikwe	26X XXXX	4
Zone de Letlhakane/Orapa	29X XXXX	4
Zone de Gaborone	3XX XXXX	1
Zone de Serowe	46X XXXX	3
Zone de Mahalapye	47X XXXX	3
Zone de Palapye	49X XXXX	3
Zone de Ramotswa/Lobatse	53X XXXX	2
Zone de Barolong/Ngwaketse	54X XXXX	2
Zone de Mochudi	57X XXXX	2
Zone de Jwaneng	58X XXXX	2
Zone de Molepolole	59X XXXX	2
Zone de Kasane	62X XXXX	5
Zone de Ghanzi/Kgalagadi	65X XXXX	5
Zone de Maun	68X XXXX	5

## 4.4 NUMÉROS DE TÉLÉPHONIE IP

## 4.4.1 Niveau 7

La série de numéros 79 XXX XXX du niveau 7 est attribuée aux services de téléphonie utilisant le protocole Internet (VoIP).

#### 4.5 **NUMÉROS MOBILES**

# 4.5.1 Niveaux 7 et 8

Le niveau 7 et une partie du niveau 8 correspondent à une série de numéros mobiles à huit chiffres allant respectivement de 71 XXX XXX à 78 XXX XXX, et de 81 XXX XXX à 85 XXX XXX.

#### 4.6 **COMMUNICATIONS M2M/IOT**

# 4.6.1 Niveau 8

Une série de numéros à dix chiffres qui occupe la série de numéros allant de 86 XXXX XXXX à 89 XXXX XXXXX est attribuée pour les communications M2M, et prend en charge les dispositifs IoT.

## 5 AUTRES RESSOURCES DE NUMÉROTAGE

5.1 Les autres ressources de numérotage qui permettent d'assurer des services de communication sans interruption, connus sous le nom de "codes", sont indiqués dans le Tableau 5 ci-dessous. Ces codes sont énumérés conformément à la Recommandation UIT-T E.164.

Tableau 5: Codes importants

Codes importants	Pertinence et utilité
Indicatif de pays (CC)	267
Indicatif de pays du mobile (MCC)	652
Code de points sémaphores nationaux (NSPC)	À des fins d'interconnexion des réseaux
Code d'interface du réseau pour données (CIRD)	Réseau de données X25
Codes couleurs du réseau (NCC)	Identificateurs de station de base GSM
Code de réseau mobile (MNC)	Réseaux publics
Codes de points sémaphores internationaux (ISPC)	Codes de points sémaphores internationaux utilisant une norme de format UIT 3-8-3.

#### 5.2 Code de réseau mobile

Il existe trois (3) codes MNC utilisés au sein des réseaux des opérateurs de réseau mobile (MNO). Ces codes sont attribués conformément à la Recommandation UIT-T E.212. Veuillez vous référer au Tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6: Codes de réseau mobile

Codes de réseau mobile	Opérateur de réseau mobile
01	Mascom Wireless
02	Orange Botswana
04	BTCL

#### 5.3 Codes de points sémaphores internationaux

Ces codes sont utilisés à des fins de signalisation internationale et sont représentés suivant un format UIT 3-8-3. Il existe actuellement six codes ISPC en réserve pour le Botswana. Les codes attribués au Botswana à des fins d'utilisation sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Codes de points sémaphores internationaux pour le Botswana

Codes de points sémaphores internationaux (Format UIT 3-8-3)	Opérateur MNO bénéficiant d'une assignation
6-104-0	Botswana Telecommunications Corporation Limited (BTCL)
6-104-1	Botswana Telecommunications Corporation Limited (BTCL)
6-104-2	Mascom Wireless
6-104-3	Orange Botswana
6-104-4	Orange Botswana
6-104-5	Botswana Telecommunications Corporation Limited (BTCL)
6-104-6	Botswana Telecommunications Corporation Limited (BTCL)
6-104-7	Mascom Wireless
6-105-0	Mascom Wireless
6-105-1	Mascom Wireless
6-105-2	En réserve
6-105-3	En réserve
6-105-4	En réserve
6-105-5	En réserve
6-105-6	En réserve
6-105-7	En réserve

#### 6 ATTRIBUTIONS ET ASSIGNATIONS DES NUMÉROS

#### 6.1 **Demande de numéros**

- 6.1.1 Tous les opérateurs d'un réseau téléphonique public commuté (RTPC), d'un réseau mobile terrestre public (RMTP) ou d'un réseau de données public commuté (RDPC) qui fournissent, ou qui comptent fournir dans un délai donné, des services de téléphonie destinés au public, et qui possèdent et exploitent un système de télécommunication public, peuvent faire une demande en vue de l'assignation primaire d'une capacité de numérotage téléphonique, pour autant qu'ils remplissent les critères d'éligibilité définis dans la politique en matière de numérotage, le code de conduite et d'autres spécifications standard pertinentes, telles que celles figurant dans les Recommandations UIT-T de l'Union internationale des télécommunications.
- 6.1.2 Les fournisseurs de services qui ne possèdent pas leurs propres installations peuvent faire une demande d'assignation secondaire auprès d'un fournisseur de services éligible, sauf indication contraire de l'Autorité. Les assignations secondaires seront néanmoins effectuées de manière efficace et non discriminatoire.

#### 6.2 Attributions de numéros nationaux

6.2.1 Le Tableau 8 présente les attributions de numéros mobiles actifs à huit chiffres aux trois opérateurs MNO.

Tableau 8: Attributions de numéros mobiles au mois de septembre 2022

Opérateur de réseau mobile	Série de numéros mobiles	Nombre attribué
Mascom Wireless	71 000 000 – 71 999 999	1 000 000
	74 000 000 – 74 299 999	300 000
	74 500 000 – 74 799 999	300 000
	75 400 000 – 75 699 999	300 000
	75 900 000 – 75 999 999	100 000
	76 000 000 – 76 299 999	300 000
	76 600 000 – 76 799 999	200 000
	77 000 000 – 77 199 999	200 000
	77 600 000 – 77 799 999	200 000
	77 800 000 – 77 899 999	100 000
Orange Botswana	72 000 000 – 72 999 999	1 000 000
	74 300 000 – 74 499 999	200 000
	74 800 000 – 74 899 999	100 000
	75 000 000 – 75 399 999	400 000
	75 700 000 – 75 799 999	100 000
	76 300 000 – 76 599 999	300 000
	76 900 000 – 76 999 999	100 000
	77 300 000 – 77 599 999	300 000
	77 900 000 – 77 999 999	100 000
	78 000 000 – 78 199 999	200 000
	78 200 000 – 78 499 999	300 000
Botswana Telecommunications	73 000 000 – 73 999 999	1 000 000
Corporation Limited (BTCL)	74 900 000 – 74 999 999	100 000
	75 800 000 – 75 899 999	100 000
	76 800 000 – 76 899 999	100 000
	77 200 000 – 77 299 999	100 000

6.2.2 Le Tableau 9 ci-dessous présente les attributions de numéros de téléphonie IP actifs à huit chiffres aux opérateurs MNO et aux fournisseurs de services de réseau à valeur ajoutée (VAN):

Tableau 9: Numéros de téléphonie IP au mois de septembre 2022

Fournisseur de services	Série de numéros de téléphonie IP	Nombre attribué
Virtual Business Network Services	79 100 000 – 79 100 999	1 000
AfriTel	79 101 000 – 79 101 999	1 000
Global Broadband Solutions	79 102 000 – 79 102 999	1 000
Business Solutions Consultants	79 103 000 – 79 103 999	1 000
Dimension Data	79 104 000 – 79 104 999	1 000
OPQ Net	79 105 000 – 79 105 999	1 000
Mega Internet	79 106 000 – 79 106 999	1 000
Stature (OpenVoice)	79 107 000 – 79 107 999 79 113 000 – 79 113 999	2 000
Tsagae Communications	79 108 000 – 79 108 999	1 000
MicroTeck Enterprises	79 109 000 – 79 109 999	1 000
Microla Botswana	79 110 000 – 79 110 999	1 000
Internet Options Botswana	79 111 000 – 79 111 999	1 000
FDI Foneworx	79 112 000 – 79 112 999	1 000
Stature (Pty) Ltd t/a OpenVoice	79 113 000 – 79 113 999	1 000
MTN Business Solutions	79 114 000 – 79 114 999	1 000
Abari Communications	79 115 000 – 79 115 999	1 000
Mission Communications	79 116 000 – 79 116 999	1 000
ConceroTel	79 117 000 – 79 117 999	1 000
Paratus Africa	79 118 000 – 79 118 999	1 000
Blue Pearl Communications T/A ROI	79 119 000 – 79 119 999	1 000
Dapit Ventures T/A GCSat Botswana	79 120 000 – 79 120 999	1 000
Bantu Telecom	79 121 000 – 79 121 999	1 000
Paratus Africa	79 122 000 – 79 123 999	1 000
Netway Pty Ltd	79 124 000 – 79 125 999	1 000
Apicom Pty Ltd	79 126 000 – 79 126 999	1 000
Devaki Botswana	79 127 000 – 79 127 999	1 000
Orange Botswana	79 200 000 – 79 209 999 79 220 000 – 79 229 999	20 000
Botswana Telecommunications Corporation Limited (BTCL)	79 210 000 – 79 219 999	10 000
Mascom Wireless	79 230 000 – 79 279 999	50 000

Note: Les lignes non colorées correspondent aux titulaires de licences SAP (point d'accès au service).

6.2.3 Le Tableau 10 ci-dessous présente les attributions de numéros actifs à dix chiffres pour les communications M2M:

Tableau 10: Attributions de numéros pour les communications M2M au mois de septembre 2022

Opérateur de réseau mobile	Série de numéros M2M	Nombre attribué
Orange Botswana	89 0000 0000 – 89 0000 9999	10 000
	89 0001 0000 – 89 0001 9999	10 000
	89 0002 0000 – 89 0002 9999	10 000
	89 0003 0000 – 89 0003 9999	10 000
	89 0004 0000 – 89 0004 9999	10 000
Botswana Telecommunications	89 0005 0000 – 89 0005 9999	10 000
Corporation Limited (BTCL)	89 0006 0000 – 89 0006 9999	10 000
	89 0007 0000 – 89 0007 9999	10 000
	89 0008 0000 – 89 0008 9999	10 000
	89 0009 0000 – 89 0009 9999	10 000
Mascom Wireless	89 0010 0000 – 89 0010 9999	10 000
	89 0011 0000 – 89 0011 9999	10 000
	89 0012 0000 – 89 0012 9999	10 000
	89 0013 0000 – 89 0013 9999	10 000
	89 0014 0000 – 89 0014 9999	10 000
	89 0015 0000 – 89 0015 9999	10 000
	89 0016 0000 – 89 0016 9999	10 000
	89 0017 0000 – 89 0017 9999	10 000

Note TOUTES les attributions sont des blocs de 10 000 numéros.

6.2.4 Le Tableau 11 ci-dessous présente les attributions de numéros fixes actifs à sept chiffres:

Tableau 11: Attributions de numéros fixes au mois de septembre 2022

Blocs de numéros	Orange Botswana	Mascom Wireless	BTCL
2XX XXXX	-	60 000	300 000
3XX XXXX	-	60 000	500 000
4XX XXXX	-	30 000	300 000
5XX XXXX	-	60 000	500 000
6XX XXXX	-	30 000	300 000
Sous-Total	-	240 000	1 900 000

#### 7 CONCLUSION

- 7.1 Le plan national de numérotage est un outil qui permet de garantir que:
  - 7.1.1 Les ressources de numérotage limitées sont utilisées de manière prudente et efficace, ce qui favorise une bonne gestion des numéros. Cet exercice permet aux clients d'avoir accès à des services en utilisant des numéros, sans que cela entraîne des frais excessifs et des inconvénients, et de garantir que tous les fournisseurs de services disposent des ressources de numérotage dont ils ont besoin pour être suffisamment compétitifs sur le marché des télécommunications en croissance rapide, qui se caractérise par la multiplication de nouveaux services et de nouvelles technologies de télécommunication.
  - 7.1.2 L'attribution des numéros se fait de manière équitable, efficace et transparente, dans un souci d'objectivité, conformément à la Loi de 2012 sur l'Autorité de régulation des communications.

# Contact:

Botswana Communications Regulatory Authority (BOCRA) Plot 50671, Independence Avenue Private Bag 00495 GABORONE Botswana

Tél.: +267 395 7755 Télécopie: +267 395 7976

E-mail: technical@bocra.org.bw URL: www.bocra.org.bw

## Gibraltar (indicatif de pays +350)

Communication du 5.IX.2022:

La Gibraltar Regulatory Authority annonce le plan national de numérotage suivant pour Gibraltar.

## Présentation du plan national de numérotage UIT-T E.164 pour l'indicatif de pays 350

a) Aperçu:

Longueur minimale du numéro (indicatif de pays non compris): <u>8</u> chiffres. Longueur maximale du numéro (indicatif de pays non compris): <u>8</u> chiffres.

- Lien vers la base de données nationale (ou toute liste applicable) des numéros UIT-T E.164 assignés dans le plan national de numérotage (le cas échéant): <a href="https://www.gra.gi/communications/numbering-plan">https://www.gra.gi/communications/numbering-plan</a>
- c) Lien vers la base de données en temps réel des numéros UIT-T E.164 ayant fait l'objet d'une portabilité (le cas échéant): sans objet
- d) Détails du plan de numérotage:

Service	Opérateur	Séries de numéros
Fixe	Gibtelecom	200 0 0000 – 200 9 9999
	u-mee	222 2 0000 – 222 2 9999 222 4 0000 – 222 4 9999 222 5 0000 – 225 5 9999 222 7 0000 – 222 7 9999
	GibFibre	216 8 0000 - 216 8 4999 216 9 0000 - 216 9 4999 225 0 0000 - 225 0 9999 225 1 0000 - 225 1 4999 225 5 0000 - 225 5 4999
Mobile	Gibtelecom	540 0 0000 – 549 9 9999 560 0 0000 – 569 9 9999 570 0 0000 – 579 9 9999 580 0 0000 – 589 9 9999
	GibFibre	510 0 0000 – 510 9 9999 525 0 0000 – 525 0 9999 525 1 0000 – 525 1 4999

#### Contact:

Gibraltar Regulatory Authority
M. Gavin Santos – Communications Regulatory Manager
2nd Floor, Eurotowers 4,
1 Europort Road,
Gibraltar, GX11 1AA

 Tél.:
 +350 20074636

 Télécopie:
 +350 20072166

E-mail: communications@gra.gi

URL: www.gra.gi

# Myanmar (indicatif de pays +95)

Communication du 2.IX.2022:

Le *Ministry of Transport and Communications*, Nay Pyi Taw, annonce que la mise à jour suivante a été retirée du plan national de numérotage du Myanmar:

Description du retrait des ressources de numérotage du plan national de numérotage E.164 pour l'indicatif de pays +95:

# Numéros associés aux centraux (géographiques)

N°	Indicatif interurbain	Série de numéros	Zone	Nombre de chiffres (y compris l'indicatif interurbain)	Bénéficiaire	Date d'attribution du numéro	Date de retrait du numéro
1	1	465 xxxx	Yangon	8	AGB Communication Co.,Ltd	1.6.2017	9.3.2022
2	1	424 xxxx	Yangon	8	Fortune International Limited	14.2.2018	23.3.2022
3	2	424 xxxx	Mandalay	8	Fortune International Limited	14.2.2018	23.3.2022
4	42	482 xxxx	Ayeyarwaddy	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
5	52	473 xxxx	Bago	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
6	53	473 xxxx	Pyay	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
7	57	482 xxxx	Mon	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
8	59	471 xxxx	Tanintharyi	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
9	62	473 xxxx	Magway	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
10	64	473 xxxx	Mandalay	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
11	67	471 xxxx	NayPyiTaw	9	Fortune International Limited	26.11.2018	23.3.2022
12	1	446 xxxx	Yangon	8	Yatanarpon Teleport Public Co.,Ltd	18.12.2018	23.3.2022
13	2	446 xxxx	Mandalay	8	Yatanarpon Teleport Public Co.,Ltd	18.12.2018	23.3.2022
14	85	446 xxxx	PyinOoLwin	9	Yatanarpon Teleport Public Co.,Ltd	15.10.2018	23.3.2022
15	1	473 xxxx	Yangon	8	Telenor Myanmar Limited	31.1.2019	6.4.2022
16	2	473 xxxx	Mandalay	8	Telenor Myanmar Limited	31.1.2019	6.4.2022
17	67	473 xxxx	NayPyiTaw	9	Telenor Myanmar Limited	31.1.2019	6.4.2022
18	1	423 xxxx	Yangon	8	Shwe Than Lwin Media Co., Ltd	31.1.2017	9.5.2022
19	1	426 xxxx	Yangon	8	Myanmar Speed Net Co., Ltd	1.4.2017	21.4.2022
20	2	426 xxxx	Mandalay	8	Myanmar Speed Net Co., Ltd	1.4.2017	21.4.2022

# Numéro non géographique

N°	Indicatif interurbain	Série de numéros	Zone	Nombre de chiffres (y compris l'indicatif interurbain)	Bénéficiaire	Date d'attribution du numéro	Date de retrait du numéro
1	11	5000 xxxx	non géographique	10	Shwe Than Lwin Media Co., Ltd	22.5.2017	9.5.2022

# Numéro de libre appel

N°	Indicatif interurbain	Série de numéros	Zone	Nombre de chiffres (y compris l'indicatif interurbain)	Bénéficiaire	Date d'attribution du numéro	Date de retrait du numéro
1	800	801 (1~9) xxx	non géographique	10	Ooredoo Myanmar Limited	2.2.2018	6.6.2022

# Numéro mobile

N°	Indicatif interurbain	Série de numéros	Système	Nombre de chiffres (y compris l'indicatif interurbain)	Opérateur	Date d'attribution du numéro	Date de retrait du numéro
1	9	878 xxx xxx	WCDMA/GSM	10	Myanma Posts and Telecommunications	29.1.2021	9.3.2022

## Contact:

Ministry of Transport and Communications Posts and Telecommunications Department (PTD) Building No. 2, NAY PYI TAW Myanmar

Tél.: +95 67 3407 225 Télécopie: +95 67 3407 216

## Sénégal (indicatif de pays +221)

Communication du 6.IX.2022:

L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), Dakar, annonce la mise à jour suivante du plan de numérotage national (NNP) pour la téléphonie au Sénégal.

Description de la mise en œuvre d'une nouvelle ressource dans le plan national de numérotage pour l'indicatif de pays 221:

NDC (indicatif national de	Longueur du N(S)N		1000	Date et heure	
destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur maximale	Longueur minimale	Utilisation du numéro UIT-T E.164	de la mise en œuvre	
7510	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile pour l'opérateur de réseau virtuel mobile (MVNO) SIRIUS TELECOMS AFRIQUE (PROMOBILE)	1er juillet 2022	

# Présentation du plan de numérotage national pour l'indicatif de pays 221:

a)	Aperçu:	
	Longueur minimale du numéro (indicatif de pays non compris): _	<b>9</b> chiffres
	Longueur maximale du numéro (indicatif de pays non compris): _	<b>9</b> chiffres

- b) Lien vers la base de données nationale (ou toute liste applicable) des numéros UIT-T E.164 assignés dans le plan national de numérotage (le cas échéant): sans objet
- c) Lien vers la base de données en temps réel des numéros UIT-T E.164 ayant fait l'objet d'une portabilité (le cas échéant): sans objet
- d) Détails du plan de numérotage:

NDC (indicatif national de	Longueur	du N(S)N		
destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur maximale	Longueur minimale	Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations complémentaires
30	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe	Opérateur Expresso Sénégal
32	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe	Opérateur FREE Sénégal
338	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe	Opérateur SONATEL (Orange), région de Dakar
339	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe	Opérateur SONATEL (Orange), autres régions
36	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe	Opérateur CSU SA (HAYO)
39	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe	ADIE

NDC (indicatif national de	Longueur	du N(S)N		
destination) ou premiers chiffres du N(S)N (numéro national (significatif))	Longueur maximale	Longueur minimale	Utilisation du numéro UIT-T E.164	Informations complémentaires
70	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	Opérateur Expresso Sénégal
72	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	Opérateur CSU SA (HAYO)
75	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	Dédiés aux opérateurs de réseaux mobiles virtuels (MVNO)
76	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	Opérateur FREE Sénégal
77	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	Opérateur SONATEL (Orange)
78	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	Opérateur SONATEL (Orange)
79	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie mobile	ADIE
93	9	9	Numéro non géographique – Service de téléphonie fixe voix sur IP (VoIP)	Dédiés aux fournisseurs d'accès à internet (FAI)

# Contact:

Mme Mously Mbacké DIENE et M. Mamadou Ousmane FAYE Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) B.P. 14130 DAKAR PEYTAVIN

Sénégal

Tél.: +221 33 869 0369/direct: +221 33 869 03 93

Télécopie: +221 33 869 0370

E-mail: mously.diene@artp.sn; mamadou.faye@artp.sn

URL: www.artp.sn

# Laboratoires de test reconnus par l'UIT

Conformément à la <u>ligne directrice de l'UIT-T relative à la procédure de reconnaissance de laboratoires de test (2022)</u>, et sur la base des candidatures reçues au 12 septembre 2022, huit laboratoires de test respectant les critères définis dans le paragraphe 9 de la ligne directrice de l'UIT-T susmentionnée ont été enregistrés dans la base de données des laboratoires de test de l'UIT (<a href="https://itu.int/go/tldb">https://itu.int/go/tldb</a>). Les demandes de renseignements peuvent être adressées à <a href="mailto:conformity@itu.int">conformit@itu.int</a>. De plus amples informations sont disponibles sur le portail web de l'UIT sur la conformité et l'interopérabilité à l'adresse: <a href="https://itu.int/go/citest">https://itu.int/go/citest</a>.

Les laboratoires de test reconnus sont les suivants:

Laboratoire de test	Pays	Domaine d'accréditation (Recommandations UIT-T)
Hermon Laboratories Ltd	Israël	K.20; K.21; K.41; K.44; K.45; G.703; G.823; G.991.2; G.992.1; G.992.3 Cor. 3; G.992.5 Cor. 1; G.993.1; G.993.2; P.313; P.340; P.370; P.862; P.862.1; P.863; T.30; T.38; Q.552
Bharat Test House Pvt. Ltd.	Inde	G.691; G.693; G.694.1; G.695; G.698.3; G.703; G.709; G.783; G.823; G.824; G.825; G.957; G.959.1; G.984.1; G.984.2; G.984.3; G.987.1; G.987.2; G.989.2; G.991.2; G.992.3; G.992.5; G.993.1; G.993.2; G.993.5; G.8251; G.9700; G.9807.1; G.9960; G.9964; Q.23; Q.552; Q.781; Q.782; Q.784; Q.931; Q.1912.5; K.21; O.41; P.313; P.360; T.4; V.34
Sunren Telecom Laboratory	Inde	G.691; G.693; G.694.1; G.695; G.703; G.712; G.783; G.813; G.821; G.821; G.822; G.823; G.825; G.826; G.957; G.959.1; G.984.1; G.984.2; G.984.3; G.987.2; G.989.2; G.992; G.993; G.8251; G.9700; G.9807.1; Q.440; Q.441; Q.442; Q.552; Q.781; Q.782; Q.783; Q.784; Q.931; K.20; K.21; K.44; K.45; O.172; P.57; P.76; P.79; T.4; T.22; V.34; V.90
CETECOM GmbH	Allemagne	P.1140
AA Electro Magnetic Testing Laboratory	Inde	G.691; G.693; G.695.1; G.703; G.707; G.709; G.783; G.821; G.822; G.823; G.824; G.825; G.826; G.957; G.959.1; G.987.2; G.8251; G.9807.1; Q.23; Q.552; Q.931; K.20; K.21; K.43; K.44; K.45; K.48; K.60; K.63; I.431; Y.1322
Compliance International Telecom Laboratories (unité de Compliance International Pvt. Ltd.)	Inde	G.691; G.693; G.694.1; G.695; G.698.3; G.703; G.707; G.709; G.732; G.751; G.783; G.821; G.822; G.823; G.824; G.825; G.826; G.828; G.957; G.959.1; G.984.1; G.984.2; G.984.3; G.987.1; G.987.2; G.989.2; G.8251; G.9807.1; Q.23; Q.552; Q.781; Q.782; Q.783; Q.784; Q.931

Laboratoire de test	Pays	Domaine d'accréditation (Recommandations UIT-T)
Telecommunication Technology	Chine	G.650.1; G.650.2; G.650.3; G.651.1; G.652; G.653;
Labs, CAICT		G.654; G.655; G.656; G.657; G.661; G.664; G.671;
		G.691; G.692; G.693; G.694.1; G.694.2; G.695;
		G.697; G.698.1; G.698.2; G.703; G.704; G.707;
		G.709; G.712; G.752; G.781; G.783; G.784; G.813;
		G.823; G.824; G.825; G.826; G.841; G.873.1;
		G.873.2; G.957; G.959.1; G.961; G.984.1; G.984.2;
		G.984.3; G.984.4; G.987.1; G.987.2; G.987.3; G.988;
		G.989.2; G.989.3; G.992.1; G.992.3; G.992.5;
		G.993.1; G.993.2; G.993.5; G.7712; G.7713;
		G.7713.2; G.7714; G.7714.1; G.7715; G.7718;
		G.8011; G.8110.1; G.8112; G.8113.1; G.8131;
		G.8132; G.8151; G.8152; G.8201; G.8251; G.8261;
		G.8262; G.8264; G.8272; G.8273.2; G.8275.1;
		G.9700; G.9807.1; G.9807.2; G.9960; G.9961;
		G.9964; G.Suppl.43; Q.521; Q.552; Q.764; Q.781;
		Q.782; Q.783; Q.784; Q.785; Q.921; Q.931;
		Q.1912.5; H.245; H.248.1; H.264; H.265; H.323;
		E.180; I.431; K.20; K.21; K.44; K.45; L.10; L.13; L.26;
		L.43; L.87; P.310; P.342; P.863; P.1203; M.2100;
		T.621; V.24; V.36; Y.1564; Y.1711; Y.1720; Y.1731
Ke Mei Ou Lab Co., Ltd.	Chine	G.703; G.823; G.992.1; G.992.2; G.992.3; G.992.4;
		G.992.5; G.993.1; G.991.2; G.993.2; Q.552; I.430;
		K.20; K.21; K.44; K.45; P.340; P313; P360; P.370

# Restrictions de service

Voir URL: www.itu.int/pub/T-SP-SR.1-2012

Pays/zone géographique	BE
Seychelles	1006 (p.13)
Slovaquie	1007 (p.12)
Malaise	1013 (p.5)
Thaïlande	1034 (p.5)
Sao Tomé-et-Principe	1039 (p.14)
Uruguay	1039 (p.14)
Hong Kong, Chine	1068 (p.4)
Ukraine	1148 (p.5)

# Systèmes de rappel (Call-Back) et procédures d'appel alternatives (Rés. 21 Rév. PP-2006)

Voir URL: www.itu.int/pub/T-SP-PP.RES.21-2011/

# AMENDEMENTS AUX PUBLICATIONS DE SERVICE

Abréviations utilisées

ADDInsérerPARParagrapheCOLColonneREPRemplacerLIRLireSUPSupprimer

P Page(s)

# Nomenclature des stations de navire et des identités du service mobile maritime assignées (Liste V) Edition de 2022

# **Section VI**

REP

JP04 BS Japan Co., Ltd., 3-8, Nihonbashi 1-Chome,

Chuo-Ward, Tokyo 103, Japan.

E-mail: E-SHIMADA@BS-JPN.CO.JP, Tél: +81 3 3281-5261,

Fax: +81 3 3281-5263,

Personnes de contact: Ryuichi Tsuhako, Eriko Shimada.

Codes de réseau mobile (MNC) pour le plan d'identification international pour les réseaux publics et les abonnements (Selon la Recommandation UIT-T E.212 (09/2016)) (Situation au 15 décembre 2018)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT N° 1162 - 15.XII.2018) (Amendement N° 81)

Pays ou Zone géographique	MCC+MNC *	Nom de Réseau/Opérateur
Hongrie ADD		
	216 20	Yettel Hungary Ltd.

<sup>\*</sup> MCC: Mobile Country Code / Indicatif de pays du mobile / Indicativo de país para el servicio móvil MNC: Mobile Network Code / Code de réseau mobile / Indicativo de red para el servicio móvil

# Liste des codes de zone/réseau sémaphore (SANC) (Complément à la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999)) (Situation au 1 juin 2017)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 1125 - 1.VI.2017) (Amendement No. 22)

Ordre numérique ADD

4-203 Oman (Sultanat d')

Ordre alphabétique ADD

4-203 Oman (Sultanat d')

SANC: Signalling Area/Network Code.

Code de zone/réseau sémaphore (CZRS). Código de zona/red de señalización (CZRS).

# Liste des codes de points sémaphores internationaux (ISPC) (Selon la Recommandation UIT-T Q.708 (03/1999)) (Situation au 1 juillet 2020)

(Annexe au Bulletin d'exploitation de l'UIT No. 1199 - 1.VII.2020) (Amendement No. 43)

Pays/ Zone Géographique	Nom unique du point sémaphore	Nom de l'opérateur du point sémaphore
ISPC DEC		
Oman ADD		
4-045-4 8556	MUMSC1	Vodafone
4-045-5 8557	MUMGW1	Vodafone
4-045-7 8559	204170	Awasr
4-202-0 9808	BSMSC1	Vodafone
4-202-1 9809	BSMGW1	Vodafone
4-202-2 9810	Muscat Messaging Hub	Omantel
4-202-3 9811	SEEB vSTP	Omantel
4-202-4 9812	TCC vSTP DRA	Omantel

ISPC: International Signalling Point Codes.

Codes de points sémaphores internationaux (CPSI). Códigos de puntos de señalización internacional (CPSI).

# Plan de numérotage national (Selon la Recommandation UIT-T E.129 (01/2013))

Web: www.itu.int/itu-t/inr/nnp/index.html

Les Administrations sont priées de notifier à l'UIT les modifications apportées à leur plan de numérotage national ou de lui fournir des renseignements sur leur page web consacrée au plan de numérotage national ainsi que les coordonnées de toutes les personnes pouvant être contactées. Ces renseignements, qui seront mis gratuitement à la disposition de toutes les Administrations/ER et des prestataires de services, seront postés sur le site web de l'UIT-T.

Pour leur site web sur le numérotage ou l'envoi de leurs informations à l'UIT/TSB (e-mail: tsbtson@itu.int), les Administrations sont priées de bien vouloir utiliser le format tel que décrit dans la Recommandation UIT-T E.129. Il leur est rappelé qu'elles seront responsables de la mise à jour de ces informations dans les meilleurs délais.

Le 1.IX.2022, les pays/zones géographiques suivants ont actualisé leur plan de numérotage national sur le site:

Pays / Zone géographique	Indicatif de pays (CC)
République arabe syrienne	+963
Royaume-Uni	+44